



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Monsieur Yves Rouyet
Echevin de l'Urbanisme
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 18/03/2024

N/Réf. : IXL20293_722_PU
Gest. : TS
V/Réf. : PU2023/435-69/49
Corr: Nicole Nana Nana
NOVA : 09/XFD/1921789

IXELLES. Rue du Châtelain, 49
(= zone de protection de la Maison personnelle de l'architecte Antoine Pompe / Inventaire)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : mettre en conformité le placement de deux PAC dans la zone de cour et jardin et recouvrir la cour anglaise par une toiture verte

Avis de la CRMS

Monsieur l'Echevin,

En réponse à votre courrier du 22/02/2024, reçu le 26/02/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 13/03/2024, concernant la demande sous rubrique.



Façade du bien concerné par la demande (© Inventaire du patrimoine architectural)



Implantation projetée tirée du dossier



Groupes de pompes à chaleur implantés dans le jardin, sur le mur mitoyen de la maison d'A. Pompe (photo extraite du dossier).

Avis

Les deux groupes de pompe à chaleur n'impactent pas les vues vers et depuis la maison classée. Leur présence pourrait cependant être atténuée en développant davantage la végétation de cette partie du jardin, ce qui participera à la qualité de l'intérieur de l'îlot en général.

La couverture de la cour anglaise par une toiture végétalisée n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : milleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; nicole.nananana@ixelles.brussels